

Urbanisme :

les Amis du patrimoine sont vigilants

L'association a remis ses observations et critiques sur les projets de révision du Plan local d'urbanisme (Plu). Lancée le 18 juin dernier, l'enquête publique s'achève vendredi.

Concertation

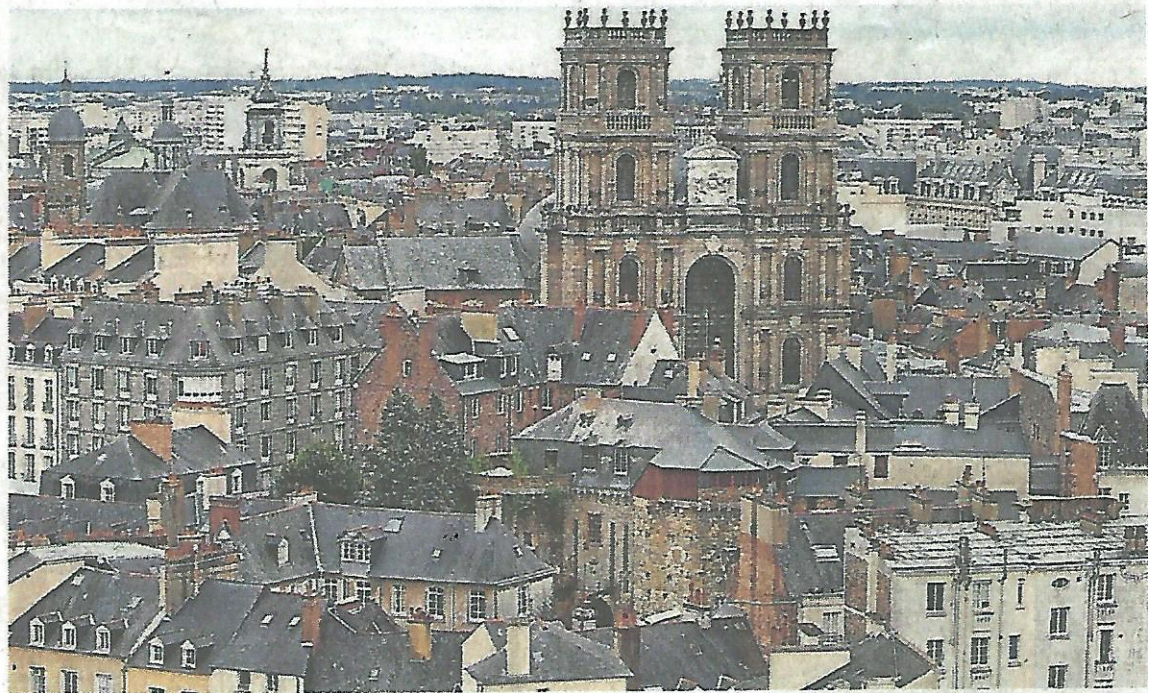
« La Ville indique avoir associé les Amis du patrimoine à sa réflexion, nous y voyons une reconnaissance de notre légitimité », observe, en préambule, le président, Michel Coignard, en rappelant que la Ville n'a consulté l'association qu'à partir d'avril 2017. Elle déplore « avoir eu connaissance tardivement » des nouveaux documents du Plan local d'urbanisme. Elle regrette aussi « la courte durée de l'enquête publique et son déroulement dans la période estivale, au détriment d'une participation éclairée des habitants ».

Ville et métropole

L'urbanisme figure désormais parmi les compétences de Rennes métropole, mais « la Ville semble continuer à vouloir un développement démographique que les disponibilités foncières rendent de plus en plus difficile et conflictuel ». Rennes Métropole compte 71 130 hectares, dont seulement 5 040 pour Rennes. « Mais Rennes accueille près de la moitié des habitants, alors que les villes centre des grandes métropoles françaises en comptent proportionnellement bien moins. » L'association met en garde contre « la destruction du patrimoine existant et les bouleversements dommageables pour les habitants préexistants ».

Climat

« La volonté affichée de respect de l'écologie et de prise en compte du changement climatique rend « surprenants », d'après les Amis du patrimoine, « les projets de densification des constructions en site déjà urbanisé ». Et de citer la transformation en cours du secteur de l'Hôtel-Dieu. L'association craint les nouveaux lots de chaleur et la destruction, « en particulier dans les quartiers pavillonnaires, des micro-écosystèmes que constituent les jardins et en-



La métropole compte 71 130 hectares, dont seulement 5 040 pour Rennes, « mais Rennes accueille près de la moitié des habitants », observent les Amis du patrimoine.

sembles de jardins. »

Plans de détail

Les Amis du patrimoine saluent l'introduction de la notion d'ensemble urbain ou de séquence urbaine. « Mais certains ensembles ou séquences existants n'ont pas bénéficié de cette appellation ou, même, sont niés par des règles contraires », remarque-t-elle, en citant les « plans de détail ». Elle demande de faire soumettre ces plans de détail à des procédures de concertation particulières, et d'instituer une règle empêchant que de tels plans ne viennent rompre une séquence urbaine de fait, « en particulier dans les faubourgs anciens ».

Étoiles

L'association salue aussi « la signalisation du patrimoine local, qui s'accompagne d'une protection,

même graduée », avec un système d'étoiles. Toutefois, elle s'étonne face à certains classements. « Pour quelle raison, rue de Chatillon, le n° 96 se voit-il doté d'une étoile, alors que le n° 97 en face (à l'architecture de meilleure qualité) n'en obtient pas ? Comment s'explique la rétrogradation de la prison Jacques-Cartier de 3 à 2 étoiles ? »

Emplacement réservé

Elle remarque « la multiplication d'emplacements réservés destinés à la construction d'immeubles collectifs, soit à proximité de bâtiments étoilés, soit même sur des parcelles portant de tels bâtiments », en citant l'exemple du 135, rue de Fougères, doté de 3 étoiles. Elle souhaite la suppression de tout emplacement réservé, quand ces emplacements concernent des bâtiments classés 2 ou 3 étoiles ou faisant partie d'un

ensemble urbain ou d'une séquence urbaine.

État sanitaire

L'association réclame la suppression de la notion d'état sanitaire gradé, qui permettrait la démolition de tout bâtiment même doté de 3 étoiles. « Sauf à donner une définition claire et incontestable, en confier l'appréciation à une commission d'expertise indépendante et compétente dans tous les cas où cette notion serait maintenue. » « si l'état sanitaire d'un bâtiment jugé digne d'intérêt se dégrade, n'est pas la démolition mais la restauration de cet édifice qui convient d'envisager, voire de réaliser ».

Olivier BERREZAI.